



OFFRE D'EMPLOI – CONSEILLER(ÈRE) EN RESSOURCES HUMAINES (VOLET RELATIONS DE TRAVAIL)

Service :	Service des ressources humaines
Type d'emploi :	Cadre
Salaire :	Classe 3 (de 79 779 \$ à 101 062 \$ annuellement) ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux (régime de retraite à prestations déterminées, assurance collective, programme de télétravail, programme d'activités sportives)
Horaire :	Temps plein (35 h/semaine), du lundi au vendredi midi
Entrée en fonction :	Dès que possible
Date limite de candidature :	Vendredi 24 mai 2024

DESCRIPTION DU POSTE

Sous la direction du Service des ressources humaines, le conseiller en gestion des ressources humaines accompagne les gestionnaires en tant qu'expert-conseil dans la gestion et la coordination des dossiers reliés aux relations de travail. Il entretient des relations patronales-syndicales constructives et contribue activement au processus de négociation des ententes collectives.

Le titulaire du poste est également appelé à intervenir dans l'ensemble des secteurs pour supporter l'équipe RH et le directeur.

Vos principales fonctions :

- Agir à titre de représentant de l'Employeur dans le cadre de mandats complexes en matière de relations du travail. Recommander des stratégies qui tiennent compte des enjeux actuels et potentiels.
- Élaborer des outils de gestion, de la formation en continue quant à l'application des conventions collectives en vigueur et dans l'implantation des meilleures pratiques en matière de gestion des ressources humaines et des relations de travail.
- Assurer que les comités de relations de travail sont fonctionnels et efficaces en matière de prévention des mécontentements en plus de participer activement à ceux-ci et en assurer les suivis requis.
- Interpréter les conventions collectives, politiques en vigueur et les lois du travail et diffuser des interprétations aux personnes concernées.
- Prendre en charge la gestion des griefs et des litiges d'ordre judiciaire en matière de droit du travail et superviser le rôle d'arbitrage.
- Participer au processus de négociation des conventions collectives et à l'implantation de divers projets organisationnels.
- Contribuer à l'amélioration constante des relations du travail avec les syndicats et les employé(e)s.

Le titulaire du poste est également appelé à intervenir dans l'ensemble des secteurs pour supporter l'équipe de conseillers et le directeur. Il participe également à divers programmes du Service des ressources humaines dont la gestion de la *Politique sur la violence, l'incivilité et le harcèlement au travail* en plus de procéder à certaines enquêtes portant notamment sur le harcèlement, l'incivilité, le climat de travail et recommande les mesures correctives et préventives appropriées. Il collabore au déploiement du programme intégré de mobilisation et de reconnaissance.

HABILETÉS ET QUALIFICATIONS REQUISES

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle (Baccalauréat) en relations industrielles, gestion des ressources humaines ou administration (profil RH);
- Posséder trois (3) à cinq (5) ans d'expérience dans un milieu syndiqué d'envergure;
- Être membre de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés (atout);
- Posséder une bonne connaissance des lois et de la jurisprudence en matière de droit du travail;
- Faire preuve de bonnes connaissances des logiciels de la suite Microsoft Office;
- Détenir des habiletés en communication écrite et verbale;
- Être reconnu(e) pour votre esprit d'équipe et vos aptitudes pour les relations interpersonnelles.
- Posséder les aptitudes suivantes : profondeur d'analyse, capacité de synthèse, priorisation, gestion de processus, circulation d'information, collaboration, sens client, développement continu, agilité et autonomie.

Vous pensez être la personne qu'il nous faut ?

Postulez au
www.ville.chambly.qc.ca/offres-emploi

La Ville de Chambly applique un **programme d'accès à l'égalité à l'emploi (PAÉE)** et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à poser leur candidature. À cet effet, **nous vous recommandons fortement de nous faire parvenir votre candidature via notre site Internet afin de répondre au questionnaire d'auto-identification qui nous permettra d'appliquer le programme.** Nous invitons, par la même occasion, les personnes handicapées à nous informer des obstacles potentiels à l'accès en emploi.